

PROFESSIONNELS



# Réussissez

votre entreprise de  
Commerce Indépendant  
Organisé



CAISSE D'ÉPARGNE

# Sommaire

## *pages 4 et 5*

Associez-vous au dynamisme et à la modernité

**Le Commerce indépendant organisé vous donne une longueur d'avance.**

- Optez pour un mode de distribution créateur de profits.
- Ralliez une formule qui gagne.
- La Caisse d'Epargne s'engage.

## *pages 6 et 7*

Réussissez avec des partenaires de choix

**Les clés pour mener à bien votre projet.**

- Mettez les meilleures chances de succès de votre côté.
- Comptez sur votre partenaire bancaire, la Caisse d'Epargne.

## *pages 8 et 9*

Concrétisez votre projet avec la Caisse d'Epargne

**Expertise et compétences à votre service.**

- Appuyez-vous sur une banque de proximité, un grand réseau national, présent à l'international.
- Rencontrez ses conseillers dédiés aux professionnels.
- Bénéficiez de solutions adaptées à chaque étape de la vie de votre entreprise.

## *page 11*

Ensemble, vers votre réussite

**Un service différencié et personnalisé.**

- Gérez au mieux vos intérêts avec la convention « Franchise & Vous ».





# Editorial

**V**ous envisagez de rejoindre un réseau du Commerce indépendant organisé : franchise, coopérative de commerçants, concession, commission-affiliation ou licence de marque. Vous choisissez ainsi une forme de distribution moderne, dynamique et rentable, qui vous permet de partager le succès d'entrepreneurs avérés.

Votre désir de devenir un chef d'entreprise est important pour votre réussite. Choisir la Caisse d'Epargne, c'est s'assurer d'un partenaire bancaire qui accompagne votre développement.

La Caisse d'Epargne croit pleinement aux valeurs et au développement du Commerce indépendant organisé. C'est pourquoi ses conseillers et experts vous apportent leurs savoir-faire et leurs compétences spécifiques pour mettre tous les atouts de votre côté.





# Associez

*au dynamisme*

**Le Commerce indépendant organisé vous donne une longueur d'avance.**

## **Optez pour un mode de distribution créateur de profits .**

Avec plus de 2 000 enseignes, soit plus de 100 000 entreprises, les réseaux du Commerce indépendant organisé constituent une importante force créatrice de profits et d'emplois. Ils ne cessent de gagner du terrain et vont, dans les années qui viennent, continuer de mailler le territoire, dynamiser les centres-villes et moderniser nombre de professions de la distribution et des services.

**En choisissant de rejoindre une enseigne,** plutôt que de tenter l'aventure en solo, vous vous donnez plus de chances. Car, patron de votre entreprise, juridiquement et financièrement indépendant, vous allez reproduire une réussite : celle de l'initiateur du concept et artisan du développement du réseau.

### **Vous disposez d'emblée d'atouts décisifs :**

- notoriété enseigne-marque,
- savoir-faire éprouvé,
- mutualisation des moyens,
- formation initiale et continue,
- accompagnement, etc.



# -VOUS

*et à la modernité*

COLLABORATION

## **Ralliez une formule qui gagne.**

Le principe du Commerce indépendant organisé repose sur une collaboration entre vous et la tête de réseau, dont l'objectif est le développement et le profit réciproques.

Vous allez exploiter ses signes de ralliement (marque, enseigne) et son savoir-faire technique et commercial, en échange d'une contribution financière et dans le cadre d'un contrat notifiant les droits et obligations de chacun. Vous devenez l'ambassadeur de l'enseigne auprès du consommateur.

## **La Caisse d'Epargne s'engage**

La Caisse d'Epargne croit fermement aux vertus de ce modèle économique qui a fait ses preuves.

Présente lors des grandes manifestations du Commerce indépendant organisé, elle met en avant son expertise pour en faire avancer les bonnes pratiques et contribue à l'information des futurs partenaires des réseaux. Elle se fixe également pour tâche de faciliter l'installation, le développement et la pérennité des entreprises, créées ou reprises, qui rallient franchises ou coopératives de commerçants.



# Réussissez

*avec des partenaires de choix*

Les clés pour mener à bien votre projet.

ANALYSER

## **Mettez les meilleures chances de succès de votre côté.**

Pour réussir, vous devez posséder l'esprit d'entreprendre et les qualités d'un meneur d'hommes, avoir envie d'être indépendant et être prêt à vous impliquer dans un réseau.

### **Avant de vous engager, soyez sûr de vos choix :**

- Vous envisagez de vous investir dans un créneau d'activité adapté à vos possibilités et vous avez sélectionné un concept qui vous ressemble.
- Vous savez qui est la tête de réseau, son expérience et ses références, humaines et financières.
- Vous avez rencontré certains membres du réseau pour les interroger sur leur quotidien, leur pratique et leur ressenti.
- Vous êtes informé des paramètres financiers de votre participation au réseau (formation initiale, droit d'entrée, redevance, conditions d'approvisionnement, de fourniture des matériels, etc.)
- Vous avez vérifié par une étude de marché que vous pouvez, dans la ville et le quartier où vous souhaitez vous implanter, réaliser un chiffre d'affaires suffisant pour couvrir vos charges, rembourser vos crédits et vous rémunérer.
- Vous êtes certain que vous serez accompagné par une tête de réseau assurant de réels services et capable de faire évoluer en permanence son concept.

### **Franchises : les informations de base**

La plupart des renseignements dont vous avez besoin figurent dans le document « d'information précontractuelle » (DIP) que la tête de réseau doit vous remettre



avant toute signature de contrat. Vous le ferez analyser par un conseil spécialiste du Commerce indépendant organisé.

ACCOMPAGNER

### **Comptez sur votre partenaire bancaire, la Caisse d'Epargne.**

Vous n'êtes pas seul. Des conseillers de proximité sont à votre écoute au sein d'un puissant réseau de 4 300 agences.

**La Caisse d'Epargne est un partenaire de référence** pour les commerçants, artisans, prestataires de services et professions libérales. Elle appréhende ainsi étroitement **tous les secteurs et les métiers du Commerce indépendant organisé**. Elle en connaît les spécificités et développe les compétences requises pour vous guider tout au long de votre parcours.



# Concrétisez

*vos projets avec la Caisse d'Épargne*

Expertise et compétences à votre service.

EXPERTISE

***Appuyez-vous sur une banque de proximité, un grand réseau national, présent à l'international.***

La Caisse d'Épargne compte parmi ses clients de nombreux réseaux implantés en France et dans le reste du monde. Cette proximité avec les acteurs du Commerce indépendant organisé et sa connaissance de l'univers des professionnels lui confèrent une expertise précieuse pour tous les porteurs de projets.

**Son pôle national consacré au Commerce indépendant organisé,** analyse les tendances du marché, observe le développement des enseignes, leurs attentes en matière de recrutement, rencontre les têtes de réseaux. Ses experts sont en liaison étroite avec les interlocuteurs spécialisés de la Caisse d'Épargne qui maillent l'ensemble du territoire.

**Rencontrez ses conseillers dédiés aux professionnels.**

Dans votre région, tout proche de vous, vous avez à votre disposition un conseiller de clientèle dédié aux professionnels, spécialement formé aux spécificités du Commerce indépendant organisé par la Fédération Française de la Franchise. Il connaît les réseaux implantés dans votre secteur, ceux qui veulent s'y installer, le profil des candidats recherchés. Il parle le langage de la franchise et de la coopérative. Il peut comprendre tous les aspects de vos besoins de financement, de gestion, d'épargne et de protection.





## Caisse d'Epargne

EFFICACITÉ

### **Bénéficiez de solutions adaptées à chaque étape de la vie de votre entreprise.**

**Pour le financement initial de votre affaire**, la Caisse d'Epargne propose le Prêt Bancaire aux Entreprises (PBE), en partenariat avec SACCEF et OSEO financement <sup>(1)</sup>, dont le taux privilégié est indexé sur le taux de rémunération du Livret Développement Durable.

**Pour le développement de votre activité** : financements rapides, formules de crédit-bail pour financer les besoins d'équipement professionnel, etc. (Consultez la brochure « Financez »).

**Pour assurer la pérennité de l'entreprise** : protection du dirigeant, des collaborateurs clés, des installations professionnelles. (Consultez la brochure « Protégez »).

**Pour étoffer votre patrimoine, préparer votre retraite** : des offres d'investissement et d'épargne liées à votre activité professionnelle et à vos besoins privés. (Consultez la brochure « Epargnez »).

(1) Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 377 230 064 €. 27-31, avenue du Général Leclerc  
94710 Maisons - Alfort. 320 252 489 RCS Créteil



# Consultez

*les organismes reconnus*

RÉFÉRENCES

**Fédération Française de la Franchise (FFF)**

9, rue Alfred de Vigny - 75008 Paris. Tél : 01 53 75 22 25

Site : <http://www.franchise-fff.com>

**Fédération des Enseignes  
du Commerce Associé (FCA)**

77, rue de Lourmel - 75015 Paris. Tél : 01 44 37 02 00

Site : <http://commerce-associe.fr>

**Agence pour la Création d'Entreprise (APCE)**

14, rue Delambre - 75682 Paris Cedex 14. Tél : 01 42 18 58 58

Site : <http://www.apce.com>

**Franchise Expo Paris**

Site : <http://www.franchiseparis.com>

**Caisse Nationale des Caisses d'Epargne  
Pôle national Commerce indépendant organisé**

50, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Tél : 01 58 40 32 26

Site : <http://franchise@cnce.caisse-epargne.fr>



# Ensemble

*vers votre réussite*

**Un service différencié et personnalisé.**

PROFESSIONNALISME

## **Gérez au mieux vos intérêts avec la Convention « Franchise & Vous » .**

La Caisse d'Epargne facilite votre lancement et vous accompagne au quotidien. Avec cette gamme de services élaborée spécialement pour les professionnels, vous accordez plus de temps à vos clients et vous optimisez votre activité.

**Le solde créditeur de votre compte courant professionnel est rémunéré dès le premier euro\*.**

- Gérez vos comptes sans vous déplacer, 24h/24 par téléphone ou internet.
- Bénéficiez d'un accès privilégié au guichet de votre agence.
- Sécurisez vos déplacements lors du transfert de votre recette vers votre agence, avec une assurance.
- Fidélisez vos clients et dynamisez votre trésorerie avec le paiement 3 fois sans frais.
- Facilitez vos encaissements et assurez la sécurité de vos transactions monétiques avec les Terminaux de Paiement Electronique.
- Valorisez vos excédents de trésorerie grâce à une gamme de FCP monétaires. (Consultez la brochure « Gérez »).

\* Rémunération du compte dans une certaine limite de tranche créditrice. Renseignez-vous dans votre agence.

**Prenez contact avec votre  
Conseiller " Professionnels " Caisse d'Epargne.**

*Il est à votre disposition pour vous rencontrer, étudier votre projet, vous conseiller et vous proposer les solutions qui vont vous permettre de réussir votre entreprise.*

*Vous venez de consulter la brochure*

# Réussissez

*votre entreprise de  
Commerce Indépendant Organisé*

Vous trouverez dans votre agence  
4 brochures détaillant les produits et services  
Caisse d'Epargne dédiés aux professionnels :

- |            |            |
|------------|------------|
| ■ FINANCEZ | ■ GÉREZ    |
| ■ PROTÉGEZ | ■ ÉPARGNEZ |

Pour plus d'informations,  
contactez votre  
Conseiller " Professionnels "  
ou consultez notre site  
**[www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)**.



**CAISSE D'ÉPARGNE**

Un pro mérite un pro